

COLLOQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION
SUR LA GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS MUSÉALES

⇒ MONTRÉAL – 28 FÉVRIER 2008

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 335, BOULEVARD DE MAISONNEUVE EST, MONTRÉAL – SALLE FERNAND-
SEGUIN

8 h 15 ACCUEIL

8 h 45 OUVERTURE DU COLLOQUE

SÉANCE 1 /

9 h

TABLE RONDE

*Vers une culture de la gouvernance :
portrait des conditions et des pratiques
respectives*

10 h 30 Discussion plénière

10 h 45 Pause santé

SÉANCE 2 /

11 h

CONFÉRENCE SUR LE PARTAGE DES RÔLES ET DES
RESPONSABILITÉS ENTRE LES DIRECTIONS ET LES
CONSEILS D'ADMINISTRATION

Une question d'équilibre

12 h Discussion plénière

12 h 15 Dîner – sur place

SÉANCE 3 /

13 h 30

DÉBAT SUR LES RÈGLES DE COMPOSITION ET DE
FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

*Siéger au sein d'un conseil d'administration :
d'un modèle à l'autre*

14 h 45 Discussion plénière

15 h Pause santé

SÉANCE 4 /

15 h 15

CONFÉRENCE SUR LE *MEMBERSHIP* ET LA VIE
DÉMOCRATIQUE

Amis, membres ou bénévoles?

16 h Discussion plénière

16 h 15 *Retour sur les principaux axes
thématiques : bilan et perspectives*

17 h Cocktail de clôture

COLLOQUE D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION SUR LA GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS MUSÉALES

⇒ PROGRAMME DÉTAILLÉ

8 h 15 ACCUEIL

8 h 45 OUVERTURE DU COLLOQUE

Mot de bienvenue :

- **Guylaine Simard**, présidente de la SMQ et directrice du Musée du Fjord
- Animation des séances par **Françoise Guénette**, journaliste-animatrice

SÉANCE 1 /

9 h à 10 h 45

TABLE RONDE

Vers une culture de la gouvernance : portrait des conditions et des pratiques respectives

Qu'en est-il des conditions et des pratiques de gouvernance aujourd'hui? Comment les dirigeants et les administrateurs envisagent-ils l'évolution des attentes à leur endroit ainsi que les exigences croissantes qu'entraînent les nouveaux défis imposés par la gouvernance? Alors que le C. A. oriente la gestion et assure dans une large mesure la pérennité de l'organisation dont il est mandataire, le directeur général, tout en jouant un rôle essentiel dans le développement d'une vision et de perspectives d'avenir, doit assumer, parfois seul, les multiples fonctions rattachées à la direction et à la gestion. Ces deux partis peuvent-ils cultiver une bonne gouvernance? En possèdent-ils les moyens ou le temps? Quelles sont leurs ressources? C'est donc sur ce thème que des experts du milieu seront amenés à partager leurs connaissances approfondies et leurs expériences diversifiées en s'interrogeant sur la façon dont les dirigeants et les administrateurs dialoguent et veillent, ensemble, à l'application des principes rigoureux de la gouvernance.

Invités :

- **Réginald Caron**, président, Musée maritime du Québec
- **Suzanne Chabot**, directrice générale, Musée du costume et du textile du Québec
- **François Cinq-Mars**, directeur, Musée minéralogique et minier de Thetford Mines
- **François Ouimet**, vice-président, Musée Stewart
- **Claire Simard**, directrice générale, Musée de la civilisation

10 h 30 Discussion plénière

10 h 45 Pause santé

SÉANCE 2 /

11 h à 12 h 15

CONFÉRENCE SUR LE PARTAGE DES RÔLES ET DES RESPONSABILITÉS ENTRE LES DIRECTIONS ET LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Une question d'équilibre

Le partage des rôles et des responsabilités respectifs des dirigeants et des administrateurs souffre parfois d'une certaine confusion. Quelles tâches dépendent de la direction ou incombent au C. A.? Ces derniers connaissent-ils bien les droits et les pouvoirs généraux, les obligations et les responsabilités associés à leur fonction? Et surtout, comment assurer l'implication du C. A. dans le fonctionnement de l'organisation tout en conservant la liberté d'exécution qui revient au directeur général? L'efficacité des relations de travail entre la direction générale et le C. A. est largement tributaire d'une définition claire et formelle des rôles et des responsabilités dévolus à chacun. Délimiter les frontières pour éviter l'ingérence ou le dédoublement des actions devient dès lors essentiel.

Conférencier :

- **Donald Riendeau**, consultant en gouvernance, Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques

12 h Discussion plénière

12 h 15 Dîner – sur place

SÉANCE 3 /

13 h 30 à 15 h

DÉBAT SUR LES RÈGLES DE COMPOSITION ET DE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Siéger au sein d'un conseil d'administration : d'un modèle à l'autre

Les procédures d'élection, l'éligibilité et les règles formelles de composition et de fonctionnement modulent la structure et la régie interne d'un C. A. La composition d'un C. A., dans le contexte d'une organisation sans but lucratif, diffère suivant une série de facteurs propres à chaque institution. Parmi divers modèles, y a-t-il lieu de privilégier une formule plutôt qu'une autre? Quelle est la taille idéale d'un C. A.? La présence d'un comité exécutif se justifie-t-elle? Comment favoriser et stimuler les échanges, mobiliser son C. A. et éviter un taux élevé d'absentéisme lors des réunions?

Constitué de bénévoles en provenance de différents secteurs d'activités, un C. A. nécessite un certain équilibre entre un taux de roulement élevé et l'absence de renouvellement. Au-delà de l'expertise et des compétences, la formation et le perfectionnement continus des administrateurs, la planification de la relève et l'évaluation de l'appréciation du rendement apparaissent également incontournables.

En s'appuyant sur leur expérience et leurs impressions, les participants discuteront de l'importance du mode de gestion et des éléments clés qui peuvent faire la force d'un bon C. A.

Invités :

- **Marcel Blouin**, directeur général, Expression, Centre d'exposition de Saint-Hyacinthe
- **Francine d'Entremont**, gestionnaire en arts
- **Mike Feeney**, président, Musée minéralogique et minier de Thetford Mines
- **Bastien Gilbert**, directeur général, Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec
- **Francine Lelièvre**, directrice générale, Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

14 h 45 Discussion plénière

15 h Pause santé

SÉANCE 4 /

15 h 15 à 16 h 15

CONFÉRENCE SUR LE *MEMBERSHIP* ET LA VIE DÉMOCRATIQUE

Amis, membres ou bénévoles?

Être membre d'une institution muséale a ses avantages. Le soutien à l'institution, les rabais sur des services ou des produits et le désir de devenir membre du C. A. représentent quelques-uns des privilèges qui incitent un grand nombre de personnes à s'en prévaloir. L'influence du statut de membre sur la capacité à participer à l'élection du C. A. peut notamment se révéler un enjeu important. C'est pourquoi il importe de définir clairement les principaux droits, pouvoirs, rôles et responsabilités relatifs au *membership*. Y a-t-il lieu de revoir la structure du *membership* et de reconsidérer le sens des mots « amis », « membres » et « bénévoles »? Quels moyens mettre en œuvre pour éviter la fragilisation du C. A. tout en favorisant la vie démocratique et la mobilisation de nos membres lors de l'assemblée générale? L'application d'une procédure de révocation visant à suspendre ou à expulser tout membre actif ne respectant pas les règlements ou agissant de façon contraire aux intérêts d'une institution s'avère-t-elle une piste de solution adéquate?

Conférencière :

- **Monique Dansereau**, vice-présidente, consultante en gouvernance, Société de conseil osbl *plus inc.*

16 h Discussion plénière

16 h 15 *Retour sur les principaux axes thématiques : bilan et perspectives*

- Par **François Lachapelle**, muséologue

17 h **Cocktail de clôture**

Cet événement est rendu possible grâce à l'aide financière du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (PCAPC) du ministère du Patrimoine canadien.